



A VERRUYES, le 28 juin 2022

**Madame, Monsieur,**

Le Conseil Municipal a fixé lors de sa dernière séance, les tarifs de la cantine pour l'année scolaire 2022-2023 (septembre 2022 à juillet 2023). Le Conseil Municipal s'est engagé à maintenir le tarif et à introduire des produits issus du circuit court dès la rentrée scolaire 2022.

- repas enfant et pique-nique :	2,80 €
- repas enfant occasionnel :	3,95 €
- repas adulte encadrement :	5,10 €
- repas enfant (à partir du 3 <sup>ème</sup> enfant) :	2,25 €

Je vous remercie de bien vouloir compléter et signer le coupon réponse ci-dessous, et le retourner en Mairie.

Comme l'année dernière, le service restauration n'est pas assuré le mercredi. Une garderie de 11h 45 à 12h 30 est mise en place par la Communauté de Communes. Pour les enfants fréquentant les mercredis loisirs, un transport est organisé à la sortie des cours et la restauration sera assurée sur le site de Saint Pardoux.

Je vous prie de croire, **Madame, Monsieur,** à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Bien cordialement*

Le Maire,  
Patrick CAILLET



✂

BULLETIN D'INSCRIPTION CANTINE  
(à retourner en mairie avant le 12/08/2022)

Je soussigné(e) .....

Domicilié(e) .....

Déclare avoir pris connaissance du règlement de la cantine et souhaite que mon (mes) enfant(s) :

Prenne(nt) ses(leurs) repas :

- Régulièrement  
 Occasionnellement : préciser jours : .....

A la cantine scolaire à compter du .....

A VERRUYES, le .....

SIGNATURE